

M. MCGREGOR: Disons d'un courtier, alors. J'ai pratiqué la culture des légumes toute ma vie, et je trouve amusantes certaines façons de raisonner que j'ai observées en cette Chambre. Le ministre doit assurément savoir combien de gens se livrent à la culture maraîchère dans notre pays. Il doit certainement savoir que personne au Canada ne travaille plus que les maraîchers, que ces gens-là, de même que leurs épouses et leurs enfants n'ont pas même la chance de s'instruire convenablement, et qu'il leur faut trimer de l'aube au crépuscule pour produire des légumes. Alors, quand je remarque dans ce tableau, que le droit sur les légumes entrant au Canada a été diminué de 50 p. 100, je me demande ce que le Gouvernement va faire. Il n'a sûrement pas l'intention d'enlever à ces gens leur gagne-pain. Il y a dans ma circonscription des milliers de maraîchers qui reçoivent des secours, même sous le régime de protection dont ce genre de culture a bénéficié depuis cinq ans; cela étant, à quoi peuvent-ils s'attendre au cours des cinq prochaines années? Toute considération politique à part, j'espère que le ministre va étudier sérieusement cette question, et qu'au moment opportun le droit sera imposé comme il l'a été dans le passé.

L'hon. M. DUNNING: Mon honorable ami de York-Est (M. McGregor) est maraîcher et il représente en outre un grand nombre de gens qui se livrent à ce genre de culture, sauf erreur. Quand à ses craintes, j'ai ici l'opinion exprimée dans un discours de M. L. F. Burrows, secrétaire-trésorier du Conseil d'horticulture canadien; je crois que sa façon de voir est, dans une certaine mesure en tout cas, celle d'un grand nombre de producteurs de fruits et de légumes. Voici ce qu'il dit:

A mon avis, du point de vue des producteurs de fruits et de légumes du Canada, les dispositions de cet accord offrent, à peu d'exceptions près, une ample protection à nos industries, pourvu que l'on fixe les valeurs pour fins douanières de la façon projetée, et qu'on les rende effectives assez tôt pour protéger notre marché avant que nos produits soient prêts pour la vente.

On peut, je crois, considérer ces paroles comme représentant l'opinion de la moyenne des producteurs.

M. BAKER: A quelle date ces paroles ont-elles été prononcées? Était-ce avant la conclusion de cet accord.

L'hon. M. DUNNING: Je les ai extraites d'un discours prononcé à Toronto lors de la récente réunion annuelle de l'Association des producteurs de fruits de l'Ontario. Je ne sais pas la date.

M. MCGREGOR: A mon avis, la première chose à faire, c'est de s'enquérir au sujet de ce nommé Burrows; qui est-il, par qui est-il payé et combien de salaires distincts touche-t-il dans tout le pays? Je crois comprendre, tout d'abord qu'il est payé par le Gouvernement. Il est en outre payé par certaines maisons de vente à commission de Toronto, et je ne sais combien d'autres salaires il touche. Lorsque ce monsieur exprime une opinion, il ne parle certainement pas au nom des producteurs de fruits de notre pays. Il soutient les opinions que le Gouvernement lui demande d'appuyer.

L'hon. M. DUNNING: Monsieur le Président, je répudie certainement toute insinuation à l'effet qu'un membre quelconque du Gouvernement aurait manœuvré de façon à faire parler de la sorte M. Burrows. Je suppose que l'Association des producteurs de fruits de l'Ontario est effectivement formée de producteurs de fruits.

M. MCGREGOR: M. Burrows n'a pas qualité pour parler au nom des producteurs de fruits, et de plus...

Quelques MEMBRES: A l'ordre.

M. le PRÉSIDENT: A l'ordre. L'honorable député s'écarte de la question. L'honorable ministre des Finances a la parole.

L'hon. M. DUNNING: Je n'ai aucun renseignement, soit au détriment, soit à l'avantage de M. Burrows, mais il est à présumer qu'un homme qui occupe le poste de secrétaire-trésorier du Conseil d'horticulture canadien inspire confiance aux producteurs. Du moins, je me rappelle qu'à l'époque où j'occupais ce poste, les producteurs venaient très fréquemment me voir, conduits par M. Burrows. Si M. Burrows ne jouit pas de la confiance des producteurs, je suis bien sûr que ces derniers sont en mesure de régler son cas. Nous ne devrions pas, il me semble, attaquer personnellement des individus qui sont reconnus des industries mentionnées.

Le très hon. M. BENNETT: L'honorable ministre n'était pas dans la Chambre durant les cinq dernières années et n'a pas entendu ce que l'opposition avait à dire sur le compte de M. Burrows.

M. MCGREGOR: Combien le Gouvernement paie-t-il M. Burrows?

L'hon. M. DUNNING: Je l'ignore; je ne lui paye rien.

M. MCGREGOR: Je demande combien le Gouvernement paie?

L'hon. M. DUNNING: L'honorable député a une copie des crédits dans son pupitre et,